

Spécial LIFE

L'ÉCHO DES MARAIS

Bulletin de l'antenne régionale RNOB - Centre Ouest Hainaut des Réserves Naturelles

**Création de
chenaux et fossés**

**Rencontre avec
Jean-François
Godeau**



Jean-François Dulière,
Ingénieur de la
Division Nature et Forêt
à la Direction de Mons

*Encart central détachable
Fiches-espèce : La rousserolle turdoïde
Les saules
Circuit de balade au PARC À SAULES*

Sommaire

Éditorial	3
Le projet Life en action	4 - 7
Acteurs de la nature	8 - 9
Techniques de gestion Creusement de chenaux	10 - 11
La parole à... Jean-François Godeau	12 - 13
Actualités	14
Programme d'activités	15

Encart central détachable

Fiche-espèce : La rousserolle turdoïde	I
Circuit de balade au Parc à Saules	II
Fiche-espèce : Les saules	IV

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Catherine Marneffe, Xavier Nachtergaele,
Vincent Swinnen, Pascal Dupriez, Harry
Mardulyn

Comité de lecture : Franck Hidvegi

Photos : Vincent Swinnen, Philippe Jenard,
Pascal Dupriez, Ilhan Hafiz, Claudine Snoeck,
A. Dupont

Cartes : Vincent Swinnen
Dessin : Véronique Goossens
Conception graphique : Ex Nihilo



Photo : Vincent Swinnen

L'Écho des marais est le bulletin trimestriel de l'Antenne régionale Centre Ouest Hainaut (ARCOH) des *Réserves Naturelles RNOB/Natagora*. L'ARCOH a pour objectif de faire la promotion des activités de gestion et de protection de la nature dans le centre et l'ouest du Hainaut. Neuf réserves naturelles RNOB sont situées sur son territoire. L'ARCOH est active dans le *Parc naturel des Plaines de l'Escaut*, le *Plan communal de développement de la Nature* de La Louvière, le *Plan communal de développement de la Nature* de Mons, le *Plan communal de développement rural* de Bernissart. L'ARCOH collabore également avec la section Tournais du *Cercle des naturalistes de Belgique* et avec l'*Hellébore* (section de Bon-Secours du *Cercle des naturalistes de Belgique*).

Dans le cadre du projet LIFE-Nature « Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine », deux des quatre numéros annuels de *l'Écho des marais* bénéficient du soutien de l'Union européenne et de la Région wallonne.

Ces numéros 'spécial LIFE' sont destinés à apporter de l'information sur les activités et les acteurs du projet LIFE, ainsi que sur les richesses naturelles du bassin de la Haine.



Bouscarle de Cetti

CONTACTS

**Vincent SWINNEN
& Xavier NACHTERGAELE**
Réserves Naturelles RNOB
Place des Combattants, 27
7330 SAINT-GHISLAIN

Tél. / fax-: 065/75-54-75
E-Mail-: vincent.swinnen@rnob.be
E-Mail-: xavier.nachtergaele@rnob.be

Jean-François GODEAU
Président de l'ARCOH
Rue des Grands Prés, 71
7000 MONS
Tél.-: 065/34-82-41
E-Mail: jf.godeau@swing.be

Editorial



En couverture
Photo : V. Swinnen

Si Natagora s'est créée, il y a 2 ans, par le rapprochement des naturalistes d'AVES et des Réserves Naturelles - RNOB, c'est que tous partageaient un sentiment d'urgence et un besoin de se rassembler pour faire plus, ensemble, pour la nature.

Et en effet, il y a urgence. Depuis la révolution industrielle, la biodiversité n'arrête pas de régresser, et le processus s'est accéléré à un rythme effréné depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Cette dégradation ne concerne pas que les forêts équatoriales ou les mangroves de l'Asie du Sud Est. Elle nous concerne également ici, directement en Europe occidentale et en Wallonie.

Natagora s'est fixé dans ses statuts, comme but « la protection, la conservation, la RESTAURATION et le DEVELOPPEMENT de la nature dans toute sa diversité, tant en ce qui concerne la faune, que la flore et les habitats dans une perspective de développement durable ».

Cette bataille pour la restauration de la biodiversité ne se gagnera pas avec des discours, des bonnes intentions ou des prises de position politiques. Elle se jouera sur le terrain.

Le maillage écologique ne pourra se reconstituer que par la création de nouvelles réserves naturelles, par la gestion active des sites déjà protégés, par la motivation de bénévoles qui contribuent à cette gestion, par de nouveaux programmes Life, par la mise en place pratique et concrète du réseau Natura 2000... et par le développement de partenariats avec tous les acteurs concernés.

C'est pour ces raisons que l'action des groupements locaux comme l'Antenne RNOB-Natagora Centre Ouest Hainaut est déterminante pour le sauvetage de notre milieu de vie. Et que la collaboration entre Natagora, la Région wallonne et les instances européennes est exemplaire dans le cadre du programme Life.

Harry Mardulyn
Président de Natagora

A trois mois de la fin du programme "Life roselières", faisons le tour des actions réalisées cet hiver.

Alors que les travaux touchent à leur fin, les activités scientifiques battent encore leur plein. En effet, les centaines de données récoltées concernant la biométrie des phragmites, l'occupation des sites par l'avifaune et la qualité des eaux et des sédiments sont en cours d'analyse, l'objectif étant d'établir une typologie des phragmitaies et de mettre en évidence les relations entre les différentes variables. Les résultats de ces études et la finalisation des travaux et des achats de terrain permettront alors d'actualiser les plans de gestion et de fixer les nouveaux objectifs à mettre en œuvre.

Une réserve promise à un bel avenir !

Lors des derniers mois, nous avons finalisé de nombreux achats de terrain. Notre effort a particulièrement porté sur la région d'Hensies. Notre nouvelle réserve du Marais de Montroeuil s'est ainsi agrandie de plusieurs parcelles pour atteindre près de 7 hectares. Mais les progrès les plus spectaculaires ont été réalisés aux Préalles, entre les villages d'Hensies et de Montroeuil-sur-Haine. Là, ce sont environ 20 hectares de zones humides qui auront été protégés depuis le début du programme. Une telle superficie, pratiquement d'un seul tenant, permettra d'accueillir une plus grande diversité biologique et facilitera également la gestion du site. A n'en pas douter, ce site deviendra dans les années à venir une des zones humides majeures de la Vallée de la Haine. Les observations réalisées dernièrement à cet endroit (bouscarle de Cetti, pipit spioncelle, sarcelles d'hiver et d'été...) ne peuvent que nous en convaincre.

Notons encore que la réserve des Prés de Grand Rieu s'est également agrandie pendant ce temps de plusieurs hectares. Nos objectifs d'achat (30 hectares en 4 ans) sont donc d'ores et déjà largement dépassés.

Du côté de la Région wallonne et, pour la circonstance, de son Comité d'acquisition, la DNF est en passe de finaliser une procédure d'achat pour environ 15 ha.

Dernière ligne droite pour les travaux

Les derniers travaux de déboisement de roselières dans les sites gérés par les Réserves Naturelles - Natagora sont maintenant terminés, grâce aux derniers travaux réalisés aux Prés de Grand Rieu, aux Marionville et aux Préalles. Ici aussi les objectifs (30 ha de roselières déboisées) ont été largement dépassés. Les autres actions de gestion étaient déjà considérées comme terminées.

Bien entendu, les terrains acquis durant ces derniers mois devront faire, eux aussi, l'objet de travaux de gestion plus ou moins importants. Pour cela, nous pourrions compter sur nos groupes de bénévoles, mais peut-être aussi sur de nouveaux projets à lancer dans les années à venir.



Photos : V. Swinnen
«Premier achat au Marais de Montroeuil...»



Photos : V. Swinnen
«...et dernier achat au Marais de Montroeuil»



Photos : V. Swinnen
«Étrépage autour de l'étang de Pommeroeul»



Photos : V. Swinnen
«Déboisement au Marais de Douvrain»

À ce sujet, il faut signaler l'aide précieuse obtenue cet hiver encore de la part de groupes extérieurs. Citons tout d'abord la collaboration apportée par les 25 bénévoles de l'association les Blongios (Lille - <http://lesblongios.free.fr/>). Ceux-ci ont réalisé au mois de janvier un week-end complet de gestion aux Marais d'Harchies et aux Prés de Grand Rieu à Hautrage. Mais n'oublions pas non plus les élèves de l'école Vauban de Charleroi ou les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} graduat en sylviculture et Environnement de l'HEPHO (Ath).

Fin, ou presque, aussi pour les travaux de déboisement opérés par la Région wallonne. Au total, ce sont plus de 50 ha qui ont été rendus à la végétation herbacée sur trois sites : la Neuville, le Marais de Douvrain et les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. A l'heure où nous écrivons cet article, le dernier lot du Marais d'Harchies, ainsi que deux lots à Douvrain, se terminent. Idem pour la taille de plus de 300 saules têtards.

Pour pérenniser ces déboisements (et en même temps recréer des espaces de colonisation pour les oiseaux), 2,5 ha ont été étrépis sur les marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, étrépage complété tantôt par le creusement de mares et de fossés, tantôt par l'élimination d'une butte gênant la progression d'une zone humide. Une partie des terres enlevées a été évacuée et stockée dans le but ultérieur de créer un haut fond favorable au développement d'une roselière. Au marais de Douvrain, cette même technique a déjà été utilisée sur environ 10.000 m²

»» p.6

Photo : V. Swinnen
« Briefing sécurité avec les Blongios »



Photos : V. Swinnen
«Déboisement au Marais de Douvrain»

Photo : V. Swinnen
«Nouvelle prairie inondée aux Préalles»

Actualités (suite)

« l'événement le plus important sera l'organisation d'un colloque international de restitution au mois de juin. »

Que d'eau, que d'eau ...

En marge du projet Life, mais le complétant parfaitement par la création d'habitats supplémentaires, 9 nouvelles mares ont été creusées aux Marais d'Harchies tout spécialement pour le triton crêté. En tout, ce sont donc 20 mares favorables aux batraciens qui ont été creusées depuis février 2004.

Aux Marais de Douvrain, mieux encore, 30 mares ont été spécialement creusées pour le crapaud calamite, ainsi que 10 autres mares moins spécialisées (et dont les terres ont servi à boucher des drains).

En périphérie du Life, 6 mares ont également été creusées dans le bois de Baudour afin de protéger les populations de batraciens vivant dans ce bois.

Vers une gestion récurrente

En ce qui concerne la gestion récurrente des sites, notons que le troupeau de gestionnaires à quatre pattes de notre région s'est agrandi par l'arrivée de trois nouveaux bovins de race Galloway aux Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul et de trois autres au Prés de Grand Rieu. Comme aux Préalles, des accords de gestion ont été conclus avec les agriculteurs locaux afin de faire cohabiter une agriculture extensive, dans les zones périphériques, avec une gestion naturaliste du site dans les parties marécageuses centrales.

Comme prévu, la gestion des chemins et des observatoires sera encore assurée par entreprise jusqu'à la fin du programme.

Notons encore que le matériel de gestion des Réserves Naturelles - Natagora s'est complété par l'acquisition de deux tronçonneuses, mais surtout d'un tracteur d'occasion équipé de différents outils. Une grande remorque a également été achetée pour permettre le déplacement de cette machine dans l'ensemble de la zone du projet. Par sa polyvalence, ce tracteur sera amené à rendre de grands services dans nos réserves.

Communiquons...

Ces derniers mois du projet, en dehors des périodes de gestion, seront consacrés en grande partie à la communication. Outre la sortie de deux numéros successifs de l'Echo des Marais Spécial Life (y compris celui-ci), l'événement le plus important sera l'organisation d'un colloque international de restitution au mois de juin. Celui-ci comprendra non seulement une journée consacrée aux résultats scientifiques et aux expériences de terrain accumulés lors de ce projet, mais également une journée dédiée à la découverte de nombreuses communications scientifiques internationales sur les oiseaux des roselières.

Catherine Marneffe, Pascal Dupriez et Vincent Swinnen



Photos : V. Swinnen
«Une nouvelle machine en action»



Photo V. Swinnen «Vidange des carpes aux Marionville»

Élimination des carpes aux Marionville

Ces dernières années, les gestionnaires du site des Marionville avaient constaté une surabondance de grosses carpes (parfois plus de 20 kilos) dans l'étang principal. Celles-ci, en fouillant la vase à la recherche de nourriture, entraînaient une importante turbidité de l'eau, réduisant fortement toute autre forme de vie dans l'étang.

Les essais de capture à la ligne ayant montré leurs limites pour une telle population, la décision de réaliser une vidange a dû être prise. Celle-ci a été réalisée début février grâce à l'association d'un pisciculteur et d'un exploitant d'étang de pêche. Le premier assurant l'organisation de la pêche et la fourniture du matériel et le second s'occupant de la récupération du poisson.

Grâce à la mobilisation durant trois jours d'une vingtaine de personnes, ce ne sont pas moins de 2,5 tonnes de carpes qui ont pu être capturées. Vu l'impossibilité de vider complètement la poche centrale de l'étang, quelques individus sont demeurés en place. Ceux-ci assureront dans les années à venir la production de petits poissons, indispensables à l'alimentation des oiseaux piscivores. Il s'agira alors de garder cette population à l'œil afin d'éviter qu'elle ne prolifère, voire prévoir de rééditer cette opération dans les années à venir.



Photo V. Swinnen «Vidange des carpes aux Marionville»



Photo Vincent Swinnen
«Jean-François Dulière»

« Nous avons par ailleurs un rôle fondamental d'information vis-à-vis des acteurs concernés, qui sont très nombreux, tant au niveau des administrations que des personnes privées. »

Jean-François Dulière,

Ingénieur de la Division Nature et Forêt à la Direction de Mons

Depuis quelques années, tu occupes au sein du Ministère de la Région wallonne une fonction rare et tout à fait nouvelle. Peux-tu nous expliquer en quoi elle consiste ?

J'occupe la fonction d'Ingénieur-adjoint au Directeur pour la Direction de Mons de la Division Nature et Forêts. En soi cette fonction n'est pas nouvelle, mais j'ai la particularité de gérer principalement les dossiers relatifs à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 sur le territoire de la Direction, à savoir l'ensemble des provinces du Hainaut et du Brabant wallon.

Natura 2000 relève de la Loi sur la Conservation de la Nature, qui a intégré cette matière depuis fin 2001. La DNF ayant cette Loi dans ses compétences, la charge de travail engendrée par la mise en œuvre des Directives européennes qui instaurent Natura 2000 a été considérablement augmentée. Pour faire face à cette situation, 8 ingénieurs et 8 gradués ont été engagés pour l'ensemble de la Région wallonne. Je suis l'un d'entre eux.

La mise en œuvre de Natura 2000 a impliqué également la modification de plusieurs législations qui ne sont pas des compétences directes de la DNF, mais au sein desquelles nous sommes désormais souvent amenés à intervenir, je pense notamment au CWATUP et à la législation relative au permis d'environnement. Notre rôle consiste notamment à remettre des avis dans le cadre de diverses procédures en matière d'octroi de permis, quant à la prise en compte de l'impact sur le milieu naturel en général, et sur les sites Natura 2000 en particulier. Nous avons par ailleurs une mission de « personne ressource » pour l'ensemble des agents de la DNF de la Direction, vers qui nous devons

diffuser l'information et que nous devons tenir au courant de l'évolution des choses. Natura 2000 est en effet l'affaire de tout le personnel de la DNF. En outre de nombreuses forêts soumises au régime forestier sont intégrées au réseau, nous devons donc aussi dans notre gestion quotidienne veiller à maintenir et améliorer l'état des habitats et espèces d'intérêt communautaire qui sont sous notre responsabilité propre.

Nous avons par ailleurs un rôle fondamental d'information vis-à-vis des acteurs concernés, qui sont très nombreux, tant au niveau des administrations que des personnes privées. Nous devons diffuser une information objective, rationnelle et surtout officielle sur ce qu'est et ce que n'est pas Natura 2000. Malheureusement beaucoup de rumeurs et de fausses informations circulent. Natura 2000 est parfois utilisé en dehors de son contexte, voir récupéré pour défendre des intérêts locaux et ponctuels. Malgré cette fonction un peu particulière, je reste avant tout ingénieur forestier au sens large, et je suis donc amené à gérer toute sorte de dossiers relatifs aux compétences de la DNF en matière de code forestier, chasse, conservation de la nature « hors Natura 2000 » etc....cela me permet de ne pas être trop confiné dans une matière et de garder le contact avec l'ensemble de ce qui fait la diversité et l'intérêt du métier de forestier.

Peux-tu nous résumer rapidement où l'on se trouve dans ce processus Natura 2000 ?

Je ne reviens pas sur les outils légaux, qui sont maintenant en place en Région wallonne. Sur le terrain, les périmètres sont délimités, le Gouvernement wallon les a adoptés et la Commission européenne a avalisé la liste pro-



Photo : Ph.Jenard

La rousserolle turdoïde

Du fait de leur plumage brun uniforme, les fauvelles des milieux aquatiques se fondent de manière efficace au cœur des roselières. Cependant, si des notes rauques et râpeuses aux accents de batracien explosent dans les roseaux, il peut s'agir de la rousserolle turdoïde.

Cantonnées dans les marais de taille importante, la rousserolle turdoïde recherche les phragmitaies inondées. Plus massive que sa cousine la rousserolle effarvate, elle exige des roseaux de gros diamètre permettant leur escalade. Slalomant dans la roselière pour happer un insecte, grimpant sur une tige pour dénicher des larves ou pêchant des crustacés à la surface de l'eau, elle parcourt souvent très furtivement son territoire. Son chant émis du haut d'une hampe desséchée permet souvent de la localiser et de l'identifier.

Commençant à chanter dès son retour de migration dans nos contrées, en avril-mai, le mâle défend hardiment un territoire d'environ un hectare. Lorsque les roseaux verts dépassent le mètre, le couple commence à construire un nid suspendu entre quelques tiges vigoureuses. Composé de brins d'herbes et de feuilles de roseaux tressés, ce nid en forme de coupe profonde est construit en 5 jours. Fin mai, la femelle y pond 3 à 6 œufs qu'elle couvera seule pendant deux semaines, le mâle ne prenant la relève que pour de courts instants. Les

jeunes sortent du nid environ 12 jours après l'éclosion mais il leur faudra encore quelques jours pour pouvoir voler et se nourrir seuls. Alors que le mâle nourrit encore les jeunes, la femelle entame parfois une seconde couvée qui donnera naissance à des oisillons fin juillet.

Au mois d'août, l'espèce se fait plus discrète et se prépare à la migration qui l'entraînera, dès le mois de septembre, vers l'Afrique tropicale.

Catherine Marneffe

Statut et protection

Bien que protégée par diverses législations, la rousserolle turdoïde est en forte régression dans le bassin de la Haine. Encore nicheuse au marais d'Harchies en 2001, elle n'est plus observée depuis qu'en halte migratoire. Souffrant globalement de l'assèchement des zones humides et de la fragmentation des roselières, elle est, en outre, fortement menacée par l'altération de ses habitats d'hivernage.

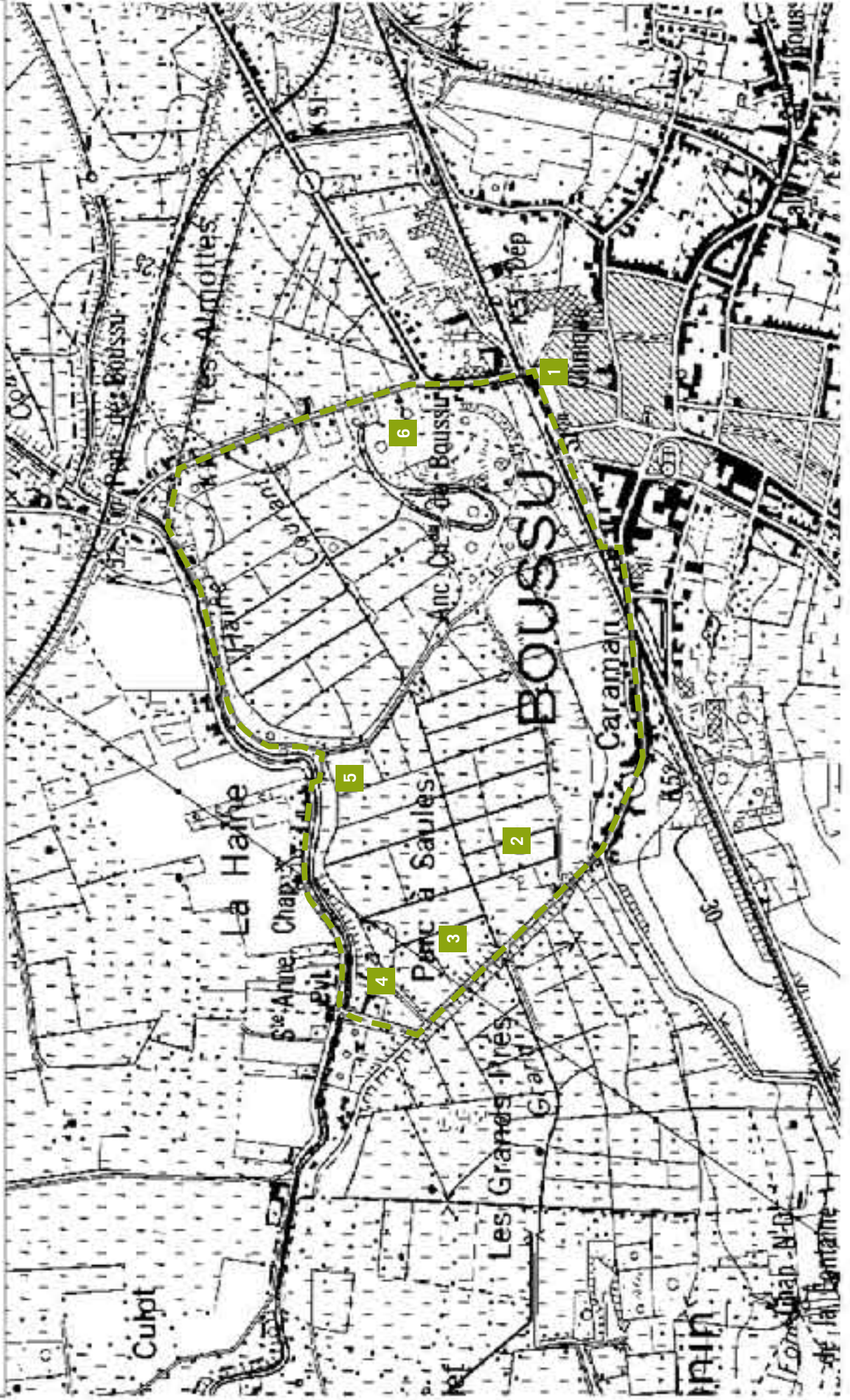
Carte d'identité



Semblable à la rousserolle effarvate par sa coloration roussâtre, la rousserolle turdoïde est nettement plus grande. Elle diffère également par un sourcil clair et un bec plus fort. En vol, on la reconnaît à son battement d'ailes saccadé et à sa longue queue étalée. La meilleure façon de l'identifier reste néanmoins son chant qui surprend par sa puissance et son timbre rude. Alternant des séries de sons graves et aigus, les strophes sont d'un rythme lent et haché : kiri kiri kara kara krékré...

Circuit de balade au Parc à Saules (Boussu)

IGN 45/6. Echelle 1/10.000



CIRCUIT DE BALADE AU PARC À SAULES

Parcours non-balisé : 3,5 km (en boucle)
Aucune difficulté particulière
Durée : 2h00

Pour débiter ce circuit, rien de plus facile. Rendez-vous sur le parking de la gare de Boussu (1). A l'extrémité du dernier parking, empruntez la rue du Chemin de Fer. Vous débouchez alors dans la rue de Caraman, que vous emprunterez vers votre droite. Franchissez le passage à niveau en direction d'Hainin puis, empruntez la seconde rue à droite (rue Rive Gauche de la Haine). Vous vous trouvez alors en plein cœur du Parc à Saules (2). Cette zone humide est constituée d'un vaste ensemble de peupleraies sur roselières ou mégaphorbiaies, entrecoupé de nombreux fossés et ruisseaux. On y observe également quelques prairies humides bordées de beaux alignements de saules têtards, royaume de la chouette chevêche. Dans cette zone, on rencontre régulièrement le faucon crécerelle, le corbeau freux ou le héron cendré.

Vous passez bientôt au-dessus d'un petit ruisseau appelé le Grand Courant (3), nom très répandu dans la région. Au carrefour suivant, prenez à droite. Vous passerez alors au-dessus de la "Vieille Haine" (4). Il s'agit en fait d'un ancien tronçon de la Haine, au temps où celle-ci n'avait pas encore été rectifiée et canalisée. Là, vous pourrez observer la poule d'eau, la foulque macroule ou le canard colvert.

Au croisement, suivez la Haine vers la droite.

Après 400 mètres environ, vous découvrirez une passerelle sur votre droite (5). Empruntez-là et suivez ensuite le chemin que vous rejoignez vers votre gauche, en longeant la Haine. Vous longez maintenant de vieilles peupleraies sur roselières, riches en bois mort et en cavités accueillantes pour plusieurs espèces de mésanges et de pics.

Au bout de ce chemin, après la station de pompage, vous rejoignez la rue du Moulin. Empruntez-là vers la droite. Vous longez alors l'enceinte du Château de Boussu (6), haut lieu historique, et son parc aménagé, où l'on peut rencontrer le discret gobe-mouche gris en été. Franchissez à nouveau le chemin de fer et vous vous retrouvez à votre point de départ.

Notez que le parc du Château de Boussu peut être visité librement du 1er mars au 31 octobre, tous les jours de 9h à 18h. Il est également accessible lors de manifestations particulières (Journées du patrimoine...) ou sur demande (<http://www.chateauboussu.be/> ou 065/77.82. 65).

héron cendré



*canard
colvert*





Photo V. Swinnen « Le saule blanc, omniprésent dans nos campagnes »



Photo V. Swinnen
« Une source de nourriture
pour de nombreux insectes »

Les saules

Réduire les saules au seul pleureur et aux arbres têtards ne serait pas leur rendre hommage. Voici une présentation succincte de ces plantes parfois fort méconnues.

Sa famille

Les salicacées, une famille relativement primitive de plantes à fleurs, comprennent outre le saule (*Salix*), le peuplier (*Populus*) ainsi que deux autres genres peu connus *Chosenia* et *Toisusu*.

Caractéristiques

Les saules sont des arbres, des arbustes ou des arbrisseaux possédant des feuilles le plus souvent alternes et le plus souvent caduques. A de rares exceptions près, il y a des plantes mâles et des plantes femelles. Les fleurs sont des chatons bien typiques. La plupart sont des espèces colonisatrices. De ce fait, la nature leur a donné un fort taux de reproduction sexuée et de dissémination (des graines légères colportées loin grâce à des soies cotonneuses), mais aussi, pour beaucoup, la capacité légendaire à se multiplier à partir de simples morceaux de bois (marcottés, boutures et plançons). Autre grande caractéristique des saules, la propension presque phénomenale à s'hybrider entre espèces différentes ce qui peut devenir un véritable casse tête pour leur détermination.

Quelques chiffres

Parmi les 300 espèces connues, la taille varie de 40 m pour le saule noir à moins de 5 cm pour plusieurs saules des contrées froides. Leur longévité est souvent courte, comparativement à d'autres essences : les grandes espèces dépassent rarement les deux cent ans, les espèces typiquement pionnières souvent moins de 50 ans.

Répartition et milieux

Bien que principalement originaires des contrées froides et tempérées de l'hémisphère nord, on trouve des espèces natives de pratiquement partout sur la planète.

Habituellement liées aux zones humides d'eaux douces, on imagine difficilement les voir autre part et pourtant plusieurs espèces poussent les pieds dans l'eau salée, d'autres encore sont inféodées aux régions subdésertiques.

Chez nous

Saule roux, marsault, cendré et à oreillettes sont nos saules à feuilles ovales. Saule blanc, fragile, des vanniers, laurier, pourpre et à trois étamines constituent nos saules à feuilles étroites. Le saule rampant pourrait être mis dans une autre de cette classification simplifiée.

Il y a tant de choses à dire sur les saules que ces quelques paragraphes ne suffiraient pas ...Et si vous avez mal à la tête à force de vouloir déterminer une espèce de saule, dites-vous bien que le mal qu'il engendre peut être enrayé par une substance qu'elle contient, l'acide indol salicylique, base de l'aspirine.



Photo Vincent Swinnen
«Roselière en zone Natura 2000 (Hautrage)»



Photo Vincent Swinnen «Travail de sensibilisation...»



Photo Vincent Swinnen «... et de terrain»

posée. Il reste un nombre très réduit de manquements à combler, mais on peut considérer que la situation actuelle est correcte.

Une phase très importante va débuter ce printemps, il s'agit de préciser les contours actuels, d'identifier tous les propriétaires et occupants, et de cartographier précisément les habitats et espèces d'intérêt communautaire au sein de chaque site, de manière à définir les futurs objectifs de gestion. C'est une étape fondamentale, qui va impliquer les acteurs locaux, dont nous devons gagner la confiance et l'adhésion au projet. C'est avec eux que nous atteindrons nos objectifs, qui doivent être réalistes et ne pas remettre en cause fondamentalement les activités actuellement pratiquées dans les sites. Les parcelles agricoles doivent rester vouées à l'agriculture, les forêts gérées de manière multifonctionnelle, chasseurs, pêcheurs, promeneurs ne doivent pas se sentir exclus des sites. Le défi réside en la cohabitation des objectifs de chacun, tout en répondant à nos obligations de résultat vis-à-vis des instances européennes.

Par l'intermédiaire de ce métier tu as de nombreux contacts avec les acteurs du monde rural. Comment l'avènement de ce réseau européen est-il perçu par eux ?

De façon très variable. En général, les acteurs ruraux sont méfiants, voir agres-

sifs vis à vis de cette matière. C'est bien compréhensible quand on sait que les périmètres ont du être délimités dans l'urgence et sans concertation préalable. Malheureusement il n'était pas possible de procéder autrement. Ce manque d'information personnalisée a laissé la porte ouverte à toutes sortes de rumeurs, voir à une certaine désinformation. Très souvent le dialogue et une information objective apaisent les craintes. Il reste toujours une certaine méfiance, que la pratique finira par éliminer lorsque chacun se rendra compte que Natura 2000 n'a pas pour objet d'enlever les terrains au monde rural.

Quel fut l'événement qui a déclenché chez toi cette passion pour la nature ?

Je n'ai pas souvenir d'un événement déclencheur, les choses ont sans doute dû se construire petit à petit. Aussi loin que je m'en souviens j'ai aimé le contact avec le milieu naturel, d'abord pour son aspect apaisant, propice à la détente et à la réflexion. Très vite, j'ai eu envie d'abord de mieux le connaître, puis de pouvoir travailler à son contact, et enfin d'avoir l'occasion, modestement, de contribuer à sa préservation.

Propos recueillis par Vincent Swinnen

Création de chenaux et fossés



Photo : V. Swinnen
«Chenal en voie de re-colonisation»

« différentes études dans plusieurs pays européens ont montré l'importance de disposer d'une importante longueur d'interface roselière-eau par hectare »

Typiques de nos paysages, ces éléments linéaires sont bien entendus d'origine humaine. De façon simplifiée, on parlera de chenaux lorsque l'on sera en présence d'une section large et de fossé lorsqu'il s'agira d'une section plus restreinte. Au départ, ces ouvrages ont été creusés pour inonder ou alimenter des zones en eau, pour véhiculer l'eau destinée aux divers usages humains, pour drainer des habitats humides ou encore pour délimiter des parcelles. La nature ayant horreur du vide, elle eut vite fait de prendre avantage de cette aubaine. Ces éléments sont devenus au fil du temps des habitats de substitution pour de nombreuses espèces et de grande importance dans les nouveaux paysages créés par l'homme.

L'importance des éléments de transition

Que ce soient les lisières des bois, les rivages des mers, les abords des haies ou, dans le cas présent, les fossés et chenaux, les zones "frontières" entre deux ou plusieurs "mondes" distincts sont souvent écologiquement plus riches que les habitats qu'elles séparent. En effet, en plus des espèces de chaque habitat riverain, les éléments de transition ont leur propre biodiversité bien spécifique.

L'effet de transition que les chenaux et les fossés jouent entre l'élément terre et l'élément eau est nettement amplifié par leur longueur. On peut citer plusieurs groupes d'espèces

qui profitent avantageusement de ce genre de construction : les libellules, les batraciens et même les poissons qui trouvent dans ces fossés (du moins quand ils ne sont pas trop souvent "nettoyés") des zones de refuge et de frai.

Une première pour la région

En mars 2004, plus de 200 mètres de chenaux ont été creusés dans une roselière des marais d'Harchies Hensies-Pommeroeul. Le but voulu étant d'augmenter le contact entre la roselière et l'eau libre. En effet, différen-



Photo : V. Swinnen
«Fossé de régulation à Harchies»



Photo : V. Swinnen
«Moine pour le réglage des niveaux d'eau»



Photo : V. Swinnen
«Creusement de chenaux à Harchies»



Photo Pascal Dupriez
«Transfert des terres de creusement»



tes études dans plusieurs pays européens ont montré l'intérêt de disposer d'une importante longueur d'interface roselière-eau par hectare, que ne peut fournir le seul bord rectiligne d'un étang. Cet artifice permet aux oiseaux des roselières, principalement la famille des hérons, et plus particulièrement le grand butor et le blongios nain, de profiter d'un "garde-manger" permanent à l'abri de leur roselière.

Ce garde-manger a d'ailleurs été rapidement colonisé, notamment par les grenouilles vertes et les tritons pour les "chenaux borgnes" (sans communication avec l'étang) et par une population mixte poissons-batraciens pour les chenaux en communication avec les étangs.

Le profil des chenaux présente une base carrée de 2 m de large sur 2 m de profondeur, complétée, pour une partie des chenaux, par une berge en escalier de 1 m de large et de 50 cm de profondeur, d'un seul côté pour certains tronçons et de deux côtés pour d'autres. La profondeur importante permet d'éviter un envahissement rapide du centre du chenal par les roseaux, tandis que les berges en escalier ou en pente douce permettent un accès plus facile aux oiseaux à la recherche de nourriture.

Pour construire ces ouvrages, l'entreprise choisie a dû innover et utiliser deux engins, une pelleteuse équipée de chenilles larges pour le creusement, et un petit camion chenillé pour l'exportation des terres. En effet, malgré le fait que les niveaux d'eau aient été baissés pour la circonstance, le terrain était tout à fait impraticable pour des engins classiques. L'important volume de terre qui a résulté de ces travaux a été exporté vers la nouvelle digue d'Hensies. Etalées de part et d'autre de cette digue, ces terres permettront la stabilisation et la recolonisation de cette zone par de petites roselière linéaires.

Enfin, notons que la réalisation de plus petits fossés, indépendamment du projet Life, a permis, ou permettra, de relier plusieurs étangs du site des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. La construction sur ces fossés de petits moines (cuves en béton permettant le placement de planches amovibles en travers du cours d'eau) rendra désormais possible la gestion du niveau de l'eau indépendamment pour chaque étang.

Pascal Dupriez



Photo Pascal Dupriez
«Réaménagement de la digue d'Hensies»



Photo : Claudine Snoeck
«Réflexion sur la gestion»



Photo : Ilhan Hafiz
«Jean-François Godeau»



Photo : Claudine Snoeck
«Jean-François en pleine action»

C'est en Thudinie, au sein de la Commission de gestion de La Buisserie, que Jean-François Godeau fera ses premières armes. Aujourd'hui, le jeune naturaliste a pris de la bouteille ! Entre la présidence de l'Antenne Régionale Centre-Ouest Hainaut, la vice-présidence des Réserves Naturelles – RNOB, et son rôle de conservateur de la réserve des Prés du village, la nature ne lui laisse vraiment que peu de répit !

Jean-François, pourrais-tu nous décrire ton parcours ?

J'ai poursuivi mes études secondaires à l'Athénée de Binche après quoi j'ai passé ma licence en zoologie à l'Université de Mons-Hainaut. Mon mémoire de fin d'étude effectué au Laboratoire de Zoologie portait sur les préférences florales de butinage chez les bourdons. Après quoi, je me suis inscrit à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux pour un troisième cycle. J'ai ainsi rejoint l'équipe de recherche de Jean-Louis Hemptinne qui travaillait sur les insectes utilisés en lutte biologique contre les ravageurs de cultures, et principalement à l'aide des coccinelles. De retour à l'Université de Mons-Hainaut, j'ai entamé une thèse de doctorat sur une coccinelle aux mœurs myrmécophiles, c'est-à-dire qui vit en association avec des fourmis. N'ayant pas encore terminé ma thèse, je me suis retrouvé chercheur d'emploi à temps plein quelques mois, puis j'ai travaillé un an à l'Université Catholique de Louvain sur le réseau NATURA 2000 et enfin, depuis quelques mois je travaille de nouveau dans la recherche en entomologie appliquée, toujours à l'UCL, au laboratoire d'Ecologie chez Thierry Hance et toujours dans le domaine de la lutte biologique.

Après plusieurs années d'implication essentiellement régionale, tu as choisi d'intégrer

le conseil d'administration des Réserves Naturelles - RNOB ? Penses-tu que ton action y soit plus efficace ?

J'ai proposé ma candidature au sein du CA des Réserves Naturelles à une période où celui-ci voyait de nombreux mandats arriver à échéance sans demande de renouvellement, en bref, des sièges allaient se libérer et un appel à candidature était lancé aux membres effectifs. J'avais déjà fréquenté le CA de Jeunes & Nature durant 4 ou 5 ans, je connaissais ainsi les rudiments du fonctionnement des a.s.b.l. et l'idée de m'impliquer un jour dans le CA-RN m'apparaissait finalement assez logique, considérant mon intérêt pour l'association. J'avais surtout envie de m'y impliquer, alors que Natagora était en cours de création, parce que j'attache beaucoup d'importance aux valeurs des Réserves Naturelles RNOB : les groupes de gestionnaires, les dynamiques locales qui se créent spontanément autour des réserves, les visites de sites naturels entre amis, etc. Sans être réticent à la création de la structure Natagora, je pensais, et pense encore, que ces valeurs méritent d'être entretenues car elles constituent la force de l'association et la caractérisent.

Je participe donc aux conseils d'administration dans l'esprit d'écoute des autres tout en rappelant mes opinions lorsque cela peut faire avancer le débat. Les discussions y sont toujours constructives quoique parfois laborieuses, mais c'est le jeu !



Photo : V. Swinnen
«Gestion aux Prés du Village»

« c'était, je crois, la première fois que je ressentais de manière aussi intense le bonheur de se fondre dans le paysage pour observer de l'intérieur une nature grouillante de vie. »



Photo : V. Swinnen
«La réserve naturelle des Prés du Village»

Je ne parlerais pas d'efficacité individuelle dans un CA mais plutôt d'efficacité du CA dans son ensemble. Elle est largement due aux permanents qui, à la différence des administrateurs bénévoles, se trouvent dans le feu de l'action ! Leur travail est indissociable de celui du CA et je m'efforce de les aider dans la mesure de mes moyens. D'autre part, mes implications régionales m'apportent peut-être plus de satisfactions concrètes. Si je devais choisir entre l'Antenne ou le CA je resterais plus fermement attaché à ce qu'il se passe ici dans la vallée de la Haine.

N'est-ce pas une trop grande charge de travail que de se retrouver impliqué ainsi à différents niveaux au sein des RNOB ?

Si ! C'est l'effet pervers des a.s.b.l. : on voudrait toujours pouvoir en faire un peu plus. Par rapport à son implication dans un mouvement tel que le nôtre, chacun doit chercher son juste milieu entre le « je ne fais rien car je n'ai pas le temps » et le « je ne fais plus que ça ». Il faut se trouver un équilibre entre le plaisir que l'on rencontre en participant à la vie des Réserves Naturelles et les difficultés auxquelles il faut aussi faire face, les défis impossibles et autres formes d'adversité. J'essaie de faire en sorte que mes activités se présentent comme une chance, un avantage de participer à la protection de la nature et d'y apporter ma petite touche personnelle.

Quel est l'origine de ta vocation ?

L'origine exacte, je ne sais pas. J'ai commencé à m'intéresser aux oiseaux vers 10-12 ans mais c'est mon arrivée dans Jeunes & Nature qui m'a mis le pied à l'étrier pour l'étude et la protection de la nature. D'abord participant aux activités de l'association ensuite animateur et administrateur dans cette a.s.b.l hors du commun, j'ai fait de nombreuses rencontres toutes plus riches les unes que les autres. Ce qui a élargi mon spectre d'intérêts pour les sciences de la nature et m'a orienté vers des études en biologie avec un attrait non dissimulé pour le terrain.

Quels sont tes plus grandes victoires ? Tes pires déceptions ?

Difficile question ! Il me semble que ma plus grande victoire se produit un petit peu à chaque fois que je guide des groupes, quels qu'en soient les âges, pour leur faire découvrir un coin de nature. C'est le fait de transmettre des informations, quelques anecdotes, qui donne le plus l'impression que tout ce que l'on fait sert vraiment à quelque chose. On partage ensemble un moment de découverte de la nature qui se solde souvent par la surprise ou l'émerveillement des gens et c'est un contact privilégié riche en échanges.

Ma pire déception serait peut-être que les jours ne durent pas 36 heures pour pouvoir faire tout ce que l'on voudrait !

Quel est ton plus beau «souvenir-nature» ?

J'allais souvent, étant adolescent, avec un ami à la découverte de la réserve naturelle de Labuissière qui se trouvait près de chez moi. Nous y allions au moins une fois par semaine, pour y découvrir des dizaines et des dizaines d'espèces d'oiseaux nouveaux. Une fois, j'y étais allé seul et c'était, je crois, la première fois que je ressentais de manière aussi intense le bonheur de se fondre dans le paysage pour observer de l'intérieur une nature grouillante de vie. En cette belle matinée de printemps, dont l'air piquant se combinait au soleil éclatant, j'y avais notamment observé un couple de fauvelles à tête noire, un pic épeiche et une sittelle, tout simplement...

La proximité avec la nature et le calme environnant sont des circonstances que j'aime retrouver lorsque je suis sur le terrain, ce plaisir se combine à l'observation et les incessantes découvertes qui en résultent.

Xavier Nachtergaele

Quoi de neuf dans la vallée de la Haine ?

Placement de nichoirs dans le Haut-pays

Grâce au soutien du Parc Naturel des Hauts-Pays, de nombreux nichoirs ont été posés par notre nouveau Comité de gestion des Deux Honnelles, justement sur l'entité de Honnelles. Installés dans différents types de milieu (boisés, agricoles, urbains,...) ceux-ci permettront d'accueillir quelques espèces moins communes et donc moins connues du grand public (pigeon colombin, chouette hulotte, chauve-souris,...). En attendant la fin de la crise du logement...

Echo du CRIE

En ce retour du printemps, de nombreuses activités thématiques vous sont proposées au CRIE d'Harchies.

Dimanche 3 avril à 9h

Visite thématique
"Plantes sauvages comestibles"

Dimanche 1er mai à 8h

Visite thématique
"Matinale cris et chants d'oiseaux"

Samedi 14 mai à 22h

Visite thématique
"Planètes et étoiles"

Dimanche 22 mai à 9h30

Visite thématique "Nature en fête"

Le samedi 24 avril de 10 à 17h

Le réseau des CRIE fête la Journée de la Terre dans toute la Wallonie. Au menu, balades, animations, expositions, concerts, conférences,... Pour plus d'infos, visitez www.crie.be

Attention, pour toutes ces activités le nombre de places est limité !

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le CRIE d'Harchies, au 069/58.11.72 (Chemin des Préaux, 5 - 7321 Harchies).

Plus d'informations sur les activités du CRIE :

http://www.rnob.be/act_educ/harchies.shtml



Photos A. Dupont

La réserve de Ghlin enfin agréée !

C'est avec une joie non dissimulée que nous avons appris l'agrément par le Gouvernement wallon de la réserve naturelle de Ghlin. Approuvé le 10 novembre 2004, il s'agissait de l'un des plus anciens dossiers introduits en attente de reconnaissance (depuis plus de 6 ans). L'ensemble des 7 hectares et quelques poussières de la réserve bénéficie donc maintenant d'une protection accrue et de subsides de la Région wallonne pour d'éventuels travaux extraordinaires.

Démonstration de compostage à la Closerie du Vieux Cèdre

Le samedi 30 avril à 15h, Compostage à domicile : information et démonstration organisées par la Closerie du Vieux Cèdre, en collaboration avec Natagora.

Renseignements et inscriptions

(nombre limité de participants !)

Tél. : 065 /51. 24. 85. P.A.F. : 1,50 €.

Lieu : Closerie du Vieux Cèdre - Rue Grande 26 à 7340 Colfontaine (Pâturages). (A 80 mètres de la Place de Pâturages, en suivant la direction Quaregnon.)

Contacts et rendez-vous habituels :

Réserve de Thieu
Mandy Marchi
Tél. : 064/66.56.86
A la gare d'Havré

Espace Tilou
Xavier Simon
Tél. : 065/33.85.20
Espace Tilou,
rue Grande à Maisières

Les Prés du village (Mons)
Jean-François Godeau
Tél. : 065/34.82.41
Devant l'église d'Hyon ou
à l'entrée de la réserve

Réserve de Ghlin
Pascal Dupriez :
Tél./fax : 071/35.08.16
Devant l'académie de Police,
Route d'Ath à Jurbise

Les Marionville
Pierre Anrys
Tél. : 065/73.01.39
Alain Malengreau
Tél. : 065/62.20.64
Sur la place de Tertre (église)

Prés de Grand Rieu (Hautrage)
Pierre Anrys
Tél. : 065/73.01.39
- visites : place de la Gare
à St-Ghislain
Alain Malengreau
Tél. : 065/62.20.64
- journées de gestion
l'entrée de la réserve :
rue des Bâts à Hautrage

Les Préalles (Hensies)
Philippe Carré
Tél. : 0478/51.68.22
sur la place communale d'Hensies

**Harchies-Hensies-Pommeroeul
Et C.R.I.E. d'Harchies**
Tél. : /fax : 069/58.11.72
E-mail : rnob.hai@skynet.be
- visites classiques :
place de Pommeroeul
- journées de gestion :
Michel Housen
Tél. : 065/31.13.03 /39.64.28

Réserve du Rivage (Wiers)
Mathias Gosselin
Tél. : 0476/38.53.07
Devant l'église de Wiers

Programme d'activités

Avril 2005

Samedi	2.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Samedi	2.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Dimanche	3.....	à 9 h 00	CRIE d'Harchies 🗺️ " Plantes sauvages comestibles " voir rubrique Actualités
Samedi	9.....	à 9 h 00	Les Préalles 🗺️
Dimanche	10.....	à 9 h 30	Les Marionville 🗺️
Samedi	16.....	à 13 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Samedi	23.....	à 9 h 00	Thieu 🗺️
Dimanche	24.....	à 8 h 30	Les Prés de Grand Rieu 🗺️
Dimanche	24.....	à 9 h 30	Thieu 🗺️
Dimanche	24.. 10	à 17 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️ " Journée de la Terre " voir rubrique Actualités
Samedi	30.....	à 15 h 00	Closerie du Vieux Cèdre 🗺️ " Compostage à domicile " voir rubrique Actualités

Mai 2005

Dimanche	1.....	à 8 h 00	CRIE d'Harchies 🗺️ " Matinale cris et chants d'oiseaux " voir rubrique Actualités
Samedi	7.....	à 9 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Dimanche	8.....	à 8 h 30	Les Marionville 🗺️
Samedi	14.....	à 22 h 00	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️ " Planètes et étoiles " voir rubrique Actualités
Dimanche	15.....	à 9 h 30	Espace Tilou 🗺️
Samedi	21.....	à 13 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Samedi	21.....	à 20 h 30	Thieu 🗺️ " Grenouilles dans la nuit "
Dimanche	22.....	à 8 h 30	Les Prés de Grand Rieu 🗺️
Dimanche	22.....	à 9 h 30	Thieu 🗺️
Dimanche	22.....	à 9 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️ " Nature en fête " voir rubrique Actualités

Juin 2005

Samedi	4	à 9 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Dimanche	12	à 9 h 30	Les Marionville 🗺️
Samedi	18	à 13 h 30	Harchies-Hensies-Pommeroeul 🗺️
Dimanche	19	à 9 h 30	Thieu 🗺️

La participation aux visites guidées 🗺️ ou aux visites nocturnes 🌙 est gratuite pour les membres RNOB. Elle est fixée à 3 € pour les non-membres, 1,5 € jusqu'à 15 ans et au-delà de 65 ans (il est possible de se faire membre sur place : 19 € ou 16 €).

La participation aux journées de gestion 🗺️ est gratuite pour tous. Il est toujours nécessaire de s'inscrire pour les W.E. (ou chantiers) 🗺️ de gestion où une participation aux frais peuvent vous être demandés. Lors de vos participations aux visites guidées et/ou journées de gestion, prévoyez bottes, vêtements de circonstance, jumelles et au besoin pique-nique et en-cas... Merci.

BELGIË - BELGIQUE	
P.P.	
7000 Mons 1	
PP	5 499

BUREAU DE DÉPÔT
DE MONS 1

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL • N° 51 •

AVRIL - MAI - JUIN 2005

ÉDITEUR RESPONSABLE : VINCENT SWINNEN,

5, RUE MARÉCAUX, 7333 TERTRE (065 64 16 44)

Spécial LIFE
L'ÉCHO DES MARAIS



RÉGION WALLONNE



natagora



Réserves
Naturelles
RNOB

L'Echo des Marais **« Spécial LIFE »**

est publié dans le cadre du projet LIFE-Nature '*Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine*'. Ce projet est financé par l'Union européenne et la Région wallonne. D'une durée de 4 ans, sa mise en œuvre est confiée à l'asbl *Réserves Naturelles RNOB/Natagora* et à la direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) du ministère de la Région wallonne.

L'auteur du projet, l'asbl *Réserves Naturelles RNOB/Natagora*, est une association privée de conservation de la nature qui gère plus de 140 réserves naturelles en Wallonie, soit environ 3000 hectares. Parallèlement, l'association poursuit de nombreuses actions en faveur de la sauvegarde de la biodiversité. Parmi les priorités de l'association figurent aussi l'accueil, la sensibilisation et l'information du grand public. Les *Réserves Naturelles RNOB/Natagora* se préoccupent également de la politique générale de conservation de la nature, suivent de près l'action des pouvoirs publics et entretiennent avec eux des relations serrées pour améliorer cette action.

La DGRNE ayant la conservation de la nature dans ses attributions a pour mission la création et la gestion des réserves domaniales, la mise en œuvre de la législation sur la conservation de la nature, la mise en place des parcs naturels, des actions de vulgarisation et de sensibilisation... Dans le cadre de ce projet LIFE, les partenaires décentralisés sont la division Nature et Forêts (direction de Mons) et l'antenne du Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois située à Harchies.